

N° 610 septembre 2021

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le Journal



www.fo-metgux.org

Nucléaire : un dossier sensible

Entre lutte contre le réchauffement climatique, préoccupations environnementales plus larges, politiques énergétiques et considérations commerciales, cette industrie de pointe est prise dans le feu croisé de nombreux intérêts contradictoires. Il y a urgence à dépassionner le débat sur le sujet pour penser l'avenir de l'atome.

Fenwick - p.16
La coordination se renforce

Alstom - p. 17
Une situation contrastée

IndustriALL Europe - p.20
Un congrès pour l'industrie et l'emploi

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffres à connaître :

SMIC horaire brut : 10,25 euros

SMIC brut mensuel : 1554,58 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 428 euros par mois

(pour l'année 2021 : 41 136 euros)

Coût de la vie :

+0,1 % en juillet (+0,1 % hors tabac);

+1,2 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,1 % hors tabac).

Chômeurs : 3 750 100

(catégorie A, publiés le 27 juillet 2021)

Indice de référence des loyers :

131,12 (2^{ème} trimestre 2021).

Taux d'intérêt (30 août) :

-0,49 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Nucléaire :
un dossier sensible 4-9

11 L'actu en bref

Le combat des GM&S en images 11

16 Actualité syndicale

Fenwick :
la coordination se renforce 16

Alpes-Maritimes :
USM et Métaux de Nice se retrouvent 16

Alstom : une situation contrastée 17

Un nouveau chapitre
pour l'USM de la Somme 18

Freudenberg : des liens plus forts 18

ArcelorMittal :
Saint-Chély-d'Apcher se relance... 19

...et Florange déploie ses ambitions 19

20 Infos

Congrès IndustriALL Europe :
pour l'industrie et l'emploi 20

PSA Charleville-Mézières affiche sa bonne santé 20

21 Vos droits

Le «Pass sanitaire» tombe le masque 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



En cette rentrée et après la période estivale des congés, nous espérons que vous avez pu toutes et tous, malgré les contraintes sanitaires, passer de bonnes vacances avec vos familles, vos amis, et surtout profiter d'un repos bien mérité.

Au-delà des catastrophes et des drames qui se sont déroulés pendant l'été, avec les inondations et les incendies qui ont touché plusieurs pays et le séisme en Haïti, sans compter la situation inquiétante en Afghanistan, le moins que l'on puisse dire est que nous vivons une drôle d'époque. Il n'y a pas de fatalité et ceux qui gouvernent les pays doivent œuvrer pour essayer de rendre ce monde meilleur et faire respecter les libertés à la fois pour les femmes et les hommes.

En tant qu'organisation syndicale responsable, et face à l'actualité en France, principalement due à la Covid et à ses variants, dont le dernier en date, le "Delta", nous nous engageons, face aux mesures prises cet été par le gouvernement, avec tous les risques qu'elles peuvent engendrer pour les salariés, à protéger ces derniers des situations qui pourraient être abusives de la part de certains employeurs. Il faut certes endiguer cette pandémie en protégeant au mieux la population, et de préférence en passant au maximum par la vaccination de toutes et tous, mais les lois ne doivent pas aboutir à mettre en difficulté les salariés, du privé comme du public, tant sur le plan des revenus que sur celui du risque de perdre son emploi.

Tout comme il devient urgent, face à l'augmentation excessive des prix du pétrole, de l'électricité, du gaz, des matières premières, de l'alimentation, de défendre le pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Il suffit de faire ses courses et de comparer, sans être péjoratif, le panier dit « de la ménagère » pour se rendre compte que les prix ont réellement augmenté. Selon l'INSEE, ils ont augmenté, à date de mai 2021, de 1,4 % en moyenne sur un an.

Par le biais des accords que nous signons au niveau national et dans les entreprises, nous défendons le pouvoir d'achat des salariés. Quant aux retraités, ils ne doivent pas être oubliés car ce sont également des consommateurs et ils doivent pouvoir vivre dignement après avoir contribué pendant des années à la richesse de notre économie. Avec notre Confédération, concernant les retraites complémentaires, nous

Ne pas se tromper de combat

avons œuvré en ce sens avec l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco du 10 mai 2019 afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraités.

Cet ANI signé par FO prévoyait une indexation des pensions sur l'inflation. Malheureusement, il a été remis en cause lors des dernières négociations par le Medef, la CFTD et la CFTC au prétexte d'un risque de déficit qui, au passage, en cette période de crise, ne serait pas anormal. Le 22 juillet, lors de la dernière séance de négociation sur l'AGIRC-ARRCO, ils sont revenus sur les engagements scellés par l'accord de 2019 en proposant par un avenant de soustraire 0,5 point à cette indexation pour calculer les pensions pendant au moins les deux prochaines années. Les pensions ne seraient plus alignées sur la progression de l'inflation, ce qui de fait amputera le pouvoir d'achat des retraités alors même que la baisse relative au niveau des pensions a été constatée et signalée par le Conseil d'Orientation des retraites (COR). FO, à juste titre, a refusé de signer cet avenant en cette période d'incertitude, de crise sanitaire et d'une inflation qui risque de s'accroître.

Pour FO Métaux, les mobilisations sur le « Pass sanitaire » sont un droit et une liberté, et nous considérons dans tous les cas qu'il ne devra pas perdurer, au risque d'amplifier la remise en cause des libertés individuelles et collectives que notre organisation combat par d'autres formes d'actions. Mais dans l'immédiat, il devient urgent et préférable de ne pas se tromper de combat et d'essayer de se mobiliser au moment opportun pour défendre le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, les retraites, l'assurance chômage et l'emploi.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Nucléaire : un dossier sensible

Entre lutte contre le réchauffement climatique, préoccupations environnementales plus larges, politiques énergétiques et considérations commerciales, le nucléaire est une industrie prise dans le feu croisé de nombreux intérêts contradictoires. Si les pouvoirs publics semblent à nouveau soutenir la filière, où travaillent de nombreux métallos FO, un examen en règle des multiples aspects du dossier impose plusieurs constats et une nécessité : il faut dépassionner le débat sur le sujet pour penser l'avenir de l'atome.

Avec le plan de relance de l'économie dans lequel l'Etat a déclaré le « nucléaire bon pour le climat » et les déclarations du chef de l'Etat le qualifiant, fin juillet, de « chance » pour l'Hexagone, faut-il voir la perspective d'une clarification de la politique énergétique de la France ? La réponse est tout sauf simple. Si le débat sur le nucléaire est récurrent, il trouve dans la lutte contre le réchauffement climatique un nouveau terrain d'expression. Quelle part le nucléaire doit-il avoir dans une production d'énergie décarbonée ? Là encore, difficile de répondre tant le sujet est passionnel et les arguments pas toujours rationnels. Pour l'industrie française, la question est cruciale. Avec près de 3 000 entreprises (dont une part très importante de PME et ETI), réparties sur l'ensemble du territoire, garantissant 220 000 emplois non délocalisables et qualifiés, le nucléaire réalise un chiffre d'affaires annuel de 50 milliards d'euros, dont 8 % à l'export, se positionnant comme la 3^{ème} filière industrielle du pays et un des cinq plus gros acteurs mondiaux du secteur. Au plan environnemental, cette énergie décarbonée, qui représente 67,1 % du mix énergétique tricolore, permet à la France de faire partie des 6 pays du monde à

80 % d'électricité bas carbone en 2050. Avant de vouloir exclure le nucléaire de l'équation, il faut déjà commencer par faire un état des lieux complet.

La production électrique nucléaire mondiale en développement

Petit tour d'horizon du parc nucléaire mondial. Au Pakistan, deux réacteurs chinois Hualong One sont entrés en service non loin de Karachi en mars 2021. Leur construction avait débuté en août 2015. Développé à partir de réacteurs français de 900 MW (MégaWatts), ce Hualong One de 3^{ème} génération qui a une puissance de 1 100 MWe (MégaWatts électriques) est le premier construit par la Chine hors du pays. Après avoir multiplié par cinq sa production d'électricité nucléaire depuis 2011, l'Empire du milieu mise gros sur ce modèle pour l'export. C'est d'ailleurs ce réacteur qui est proposé par China General Nuclear et EDF pour le site de Bradwell en Grande-Bretagne. En Inde, c'est le Kakrapar-3, un réacteur à eau lourde de conception locale de 630 MWe, qui est relié au réseau électrique depuis le 10 janvier 2021, après un premier béton coulé en 2010. Le « made in India » semble promis à un bel avenir puisque l'Inde prévoit de construire 21 nouveaux réacteurs, dont 10 du type de Kakrapar, d'ici 2031. Côté russe, le 22 mars dernier, un réacteur VVER-1200 Leningrad II-2 de 3^{ème} génération est entré en service commercial pour remplacer un vieux RBMK arrêté après 45 ans de fonctionnement. Rosatom, le spécialiste russe du nucléaire civil, s'est lancé à l'exportation avec ce modèle et construit une centrale de quatre réacteurs à Akkuyu en Turquie dont les fondations ont été coulées en 2018. Au Bélarus (ex Biélorussie), un VVER-1200 amélioré est entré en service en novembre 2020. Un deuxième est sur le point d'être couplé au réseau. L'opérateur russe ne manque pas de projets, entre l'Egypte, la Finlande et la Hongrie, qui prévoit de construire deux nouveaux réacteurs pour accélérer sa sortie du charbon. En Russie-même, ce



Le nombre de centrales est en augmentation dans le monde.

avoir déjà atteint la recommandation du GIEC pour lutter contre le changement climatique :

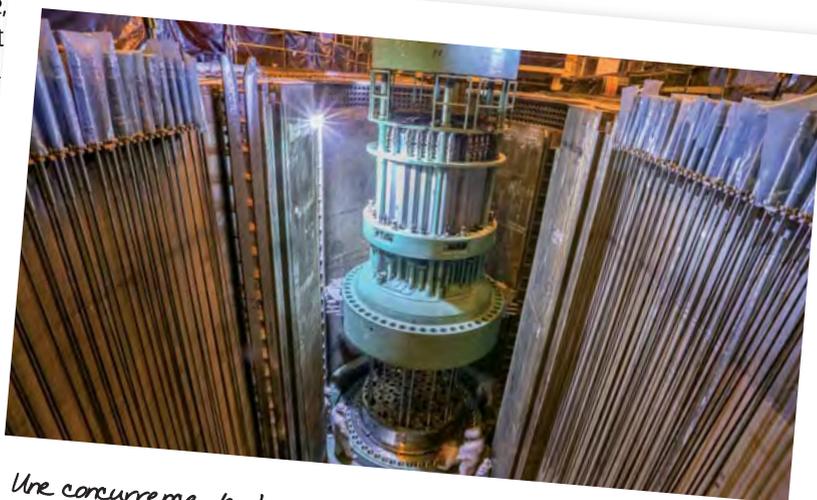
réacteur sera mis à contribution pour atteindre l'objectif gouvernemental de hisser la part du nucléaire de 20 % – avec 38 réacteurs en opération – à 25 % d'ici 2045, via la construction de 24 nouveaux réacteurs. En août 2020, à quelques milliers de kilomètres, les Emirats Arabes Unis ont mis en service le premier des quatre réacteurs prévus à la centrale de Barakah. Côté construction, c'est le coréen Kepco qui était à la manœuvre. Le deuxième réacteur a été chargé en combustible nucléaire le 15 mars dernier. Enfin, en Europe et en France, on peut aussi compter Hinkley Point, Flamanville et Olkiluoto. Une cinquantaine de centrales sont actuellement en construction dans le monde ou sur le point d'entrer en service, ce qui vient largement compenser les arrêts, et encore ne comptabilise-t-on pas les prolongations. Ainsi, aux USA, les autorités ont décidé que la durée de vie d'une installation pouvait à présent monter à 60 ans (en France, on vient de passer à 50)... Derrière, les projets de réacteurs à neutrons rapides en fonctionnement ou en construction en Russie et en Chine, sans oublier les SMR (réacteurs miniaturisés, voir p. 8), montrent le dynamisme du secteur. Difficile aujourd'hui de dire si la production électronucléaire sera égale, moindre ou supérieure à l'actuelle dans les prochaines décennies. Tout montre cependant que les pays regroupant plus de la moitié de l'humanité ont pour le moment misé sur le nucléaire. Affirmer que cette énergie appartient au passé semble bien péremptoire.

Pour autant, le nucléaire a-t-il sa place dans la production d'énergie décarbonée ? Concernant notre pays, une majorité de Français, sondage après sondage, y semble favorable. Le 21 avril, la Commission européenne a publié la liste des activités énergétiques concourant à l'objectif de neutralité carbone pour 2050, et donc susceptibles de recevoir des financements publics (taxonomie). La Commission a choisi de ne pas trancher l'épineuse question du nucléaire : son éventuelle place parmi les activités « vertes » sera décidée dans un texte ultérieur. De cette décision dépend non seulement la forme que va prendre la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi l'avenir d'une filière industrielle de premier plan. A tous égards, l'urgence n'est plus d'attendre...

Une question avant tout politique

La transition énergétique n'est pas une nouvelle quête. Ce qui est nouveau c'est de l'appeler décarbonation. Déjà avec les chocs pétroliers des années 70, les économies d'énergie ont été encouragées et les énergies renouvelables ont commencé à émerger. Mais seule la mise en place du nucléaire (décidée 20 ans avant avec la mise en place d'Euratom) a réellement changé la donne. Depuis, l'activité humaine a explosé et a dérégulé l'écosystème planétaire. Pour y remédier, une erreur majeure doit être évitée : vouloir à tout prix confondre lutte contre le réchauffement climatique et lutte écologique. Le nucléaire, au plan de l'efficacité énergétique, a montré ses atouts et peut constituer une aide précieuse pour contenir le changement climatique. Les préoccupations écologiques, notamment liées aux questions de pollution ou de danger pour l'environnement, si elles sont à prendre en compte, ne doivent cependant pas faire inverser l'ordre des priorités par simple dogmatisme, naïveté ou idéalisme. Le danger immédiat pour la planète et les sociétés humaines sont les émissions de CO₂, et donc les énergies qui en sont responsables. Il ne faut pas se tromper d'objectif. Un pays aussi dépendant du charbon que l'est la Pologne aujourd'hui peut-il vraiment réussir sa transition énergétique sans avoir recours au nucléaire ? Paradoxalement, l'Allemagne, pays plutôt « vert » qui a décidé

d'arrêter le nucléaire, a vu croître drastiquement ses émissions de CO₂ car elle recourt au charbon (lignite) et au gaz pour produire son électricité lorsque ses moyens intermittents ne sont pas disponibles ; et la France, dont la production d'électricité actuelle est largement décarbonée grâce au nucléaire, peut-elle réellement s'en passer juste au moment où l'on encourage plus largement l'utilisation de l'électricité dans les transports et le chauffage ? La question mériterait d'être étudiée sans a priori. L'exemple du Japon est un chef d'œuvre



Une concurrence de plus en plus féroce (ici le VVER-1200 russe).

de pragmatisme : sa situation illustre plus qu'aucune autre les dangers de l'atome, et le pays relance quand même son industrie nucléaire, car les Nippons y voient le seul moyen d'assurer leur indépendance énergétique. Pour faire au mieux, il faudrait déjà utiliser de manière optimale les solutions décarbonées disponibles. Cela n'interdit pas de penser à celles qui les remplaceront une fois le coup de chaud passé... En ce sens, les perspectives du nucléaire en France, en Europe et dans le monde dépendent surtout du sérieux avec lequel va être poursuivie au plan politique la lutte contre le réchauffement climatique. Les acteurs politiques et économiques doivent avoir une stratégie de long terme pour un mix énergétique qui permette d'adapter les moyens de production d'électricité actuels et futurs aux enjeux climatiques. Les arbitrages doivent être décidés rapidement pour donner de la visibilité aux industriels pour réaliser les investissements indispensables au maintien et au développement des compétences et des moyens de production. Les délégués FO et notre Fédération œuvrent au quotidien dans ce sens.

L'atome au secours du climat ?

A vouloir à toute force opposer nucléaire et écologie, le risque est d'oublier que face au réchauffement climatique, le principal ennemi est le CO₂ et que le pragmatisme commande de privilégier, pour parer au plus pressé, l'efficacité énergétique et la disponibilité des équipements.

Pour limiter la hausse de la température globale de la terre à 2°C, les experts du climat estiment que près de 80 % de l'électricité mondiale devra être bas carbone d'ici 2040 (contre 35 % aujourd'hui). Dans le même temps, la demande d'électricité mondiale est appelée à augmenter d'au moins 50 %. On estime que 1,3 milliard d'êtres humains dans le monde n'ont pas accès à l'électricité. Demain, ils le demanderont et personne ne pourra leur refuser. Il y a d'ailleurs urgence, car leur mode de consommation et de production d'énergie, qui repose sur la combustion de bois, charbon et bouses séchées, est fortement émettrice de CO₂. D'où cette question : comment produire cette électricité ? Avec un mix électrique largement décarboné (à 94 %) s'appuyant sur la complémentarité des énergies renouvelables (dont l'hydroélectricité, bien développé dans notre pays) et du nucléaire, la France compte parmi les rares pays faisant figure de bons élèves au regard des objectifs climatiques.

Les énergies renouvelables peuvent-elles remplacer le nucléaire ?

Une première erreur consisterait à affirmer qu'il n'y a de place que pour la croissance d'un seul type d'énergie, vu les volumes qu'il faudra produire à l'avenir. L'atome a une place de choix comme source d'électricité. En termes de rendement, il possède l'avantage énorme d'être capable de produire de larges quantités d'électricité décarbonée de manière prévisible et pilotable. Sa performance, en termes de sécurité et d'impacts sur la santé et l'environnement, depuis 70 ans, reste excellente com-

parée à d'autres filières, même en tenant compte des accidents majeurs qu'elle a connus. Il est pourtant fort peu utilisé hors des frontières d'une poignée de pays : à la mi-2020, le World Nuclear Industry Status Report, qui fait



Diaboliser le nucléaire, une bien mauvaise idée pour lutter contre le changement climatique.

autorité en la matière, rappelait que la part du nucléaire dans la production d'électricité mondiale s'est stabilisée en 2019 à 10,35 %, avec un point haut à 17,5 % en 1996. Avec près des deux tiers de son électricité d'origine nucléaire, la France fait figure d'exception. Côté renouvelable, la marge de progression est réelle, mais de nombreuses conditions techniques sont à réunir, avec un coût considérable. Sans compter que renouvelable ne signifie pas toujours neutre en carbone. Le nucléaire ne rejette pas de CO₂ en fonctionnement mais l'extraction, le traitement, le transport du combustible sont des opérations émettrices de carbone. Le bilan global de la production nucléaire peut être qualifié de faiblement carboné. Côté énergies vertes, l'équation est assez similaire. Une éolienne, un panneau photovoltaïque ou un barrage en fonctionnement ne dégage pas de gaz à effet de serre. La construction de ces équipements, de l'extraction des matières premières à leur transformation puis à la construction et la mise en service des installations n'est pas neutre, surtout au vu des besoins en terres rares (au bilan écologique catastrophique) des énergies

vertes. Il faut aussi prendre en compte la durée de vie des installations (environ 10 ans pour une éolienne contre 50 ans pour une centrale) avant de pouvoir tenter un comparatif du taux de carbone dans chaque énergie.

Risques de confusion

Sans équipements de production d'énergie renouvelable capables de pallier une fermeture trop rapide des centrales en France, peut-on éviter de devoir faire comme la Suède, qui ne compte plus que sept réacteurs en activité et a dû cet hiver faire appel à de l'électricité importée venant de centrales thermiques au charbon de ses voisins ? A titre d'exemple, comme les énergies renouvelables ne peuvent actuellement compenser la fermeture des deux réacteurs nucléaires de Fessenheim, la France a dû ces derniers mois remettre en fonctionnement quatre de nos vieilles centrales à charbon ; importer du charbon puisqu'elle n'en extrait plus ; importer de l'électricité alors qu'elle était exportatrice ; décider de verser depuis le budget de l'Etat 377 millions d'euros à EDF pour accompagner la fermeture de Fessenheim, sans oublier l'amortissement puisque la centrale était censée fonctionner jusqu'en 2041... A confondre chasse au CO₂ et problématiques liées au nucléaire, le risque est de verser dans la précipitation alors que tout commande justement de ne pas aller trop vite. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ne dit d'ailleurs rien d'autre, proposant de ramener à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2035, ce qui suppose l'arrêt de quatorze réacteurs. Après la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim, deux autres pourraient être fermés en 2025-2026, puis deux autres en 2027-2028. Au-delà de ces considérations, il y a celle du coût et de l'efficacité. La situation allemande en témoigne. L'indicateur à comparer est celui des émissions de CO₂ par kilowattheure produit. En Allemagne, il est actuellement de 419 gCO₂/kWh et en France



Les énergies renouvelables ont encore beaucoup de progrès à faire pour se poser en véritable alternative.

de seulement 67 gCO₂/kWh. La différence de pollution tient dans la différence entre le recours au nucléaire entre les deux pays. Pour l'association négaWatt, il est possible d'arriver à n'utiliser que des énergies renouvelables en 2050, mais à la condition de diviser par trois notre consommation totale d'énergie primaire... Notre société est-elle capable d'un tel effort de sobriété ? D'ailleurs, cela suffirait-il ? Contre le réchauffement planétaire, les solutions ne sauraient se concevoir et s'appliquer à l'échelle d'un seul pays. Il faut aussi raisonner à l'échelle de la planète... Pour le moment, le nucléaire semble faire davantage partie de la solution que du problème.

Des compétences à muscler

La filière nucléaire française totalise plus de 2 100 années réacteurs d'expérience acquise avec la construction de plus de 58 réacteurs et leur exploitation sur les 40 dernières années en France et à l'international. Les industriels français couvrent ainsi d'une part l'ensemble du cycle de vie des installations de production d'électricité nucléaire, depuis l'ingénierie du nucléaire neuf, l'exploitation de la base installée jusqu'à la déconstruction, et d'autre part toutes les activités sur le combustible. En effet, l'option retenue par la France de fermer le cycle permet de disposer également sur le territoire français de l'ensemble des savoir-faire associés (conversion, enrichissement, fabrication du combustible, traitement et recyclage du combustible ...). Il faut maintenir, valoriser et développer ces compétences. C'est ce qu'ambitionne de faire l'avenant au contrat de filière signé le 15 avril dernier par notre organisation. Au-delà des défis identifiés comme donner de la visibilité au secteur pour favoriser l'investissement et l'innovation, optimiser les coûts du neuf comme de l'existant et dynamiser sa dimension internationale, la filière doit améliorer son image et accroître son attractivité auprès des étudiants pour pouvoir recruter les futurs acteurs du nucléaire.



Le nucléaire, un élément de la souveraineté française...

Le nucléaire est un secteur économique de premier plan, qui joue un rôle majeur dans le rayonnement technologique de la France et dans son indépendance. Si l'on met de côté l'aspect passionnel du dossier, il incarne avant tout un secteur d'activité de pointe et de poids.

Avec 220 000 emplois en France et un chiffre d'affaires avoisinant les 50 milliards d'euros, dont 8 % à l'export, le nucléaire concentre des savoir-faire exigeants et des technologies complexes. En 2019, le Comité Stratégique de Filière écrivait que « le marché nucléaire à l'international s'inscrit globalement en croissance sur les décennies à venir, constituant une opportunité pour les grands acteurs (EDF, Framatome, Orano), mais également pour l'ensemble des entreprises de la filière. » Cette démarche commerciale concerne d'une part la vente de technologies (nouveau nucléaire, usines du cycle, autres outils industriels...) et, d'autre part, la vente de prestations et services sur tout le cycle de vie de l'industrie du nucléaire. L'offre française est également accompagnée d'un faisceau de prestations et de coopérations scienti-

fiques et techniques à destination des pays souhaitant développer un programme électronucléaire. En promouvant à l'export les technologies, normes et solutions françaises, c'est aussi l'indépendance de l'industrie française vis-à-vis de l'influence d'acteurs étrangers qui est sur la table, et même, vu la part du nucléaire dans le mix énergétique français, l'indépendance énergétique du pays.

arabes unis, Iran, Arabie saoudite, Turquie, Afrique du Sud...). De nouveaux industriels s'intéressent à une multiplication de matériels plus petits, comme les SMR (Small Modular Reactor, soit Petit réacteur modulaire), des réacteurs dont la puissance est comprise entre 10 et 300 MWe, et qui sont censés révolutionner l'industrie nucléaire dans les prochaines décennies. EDF a présenté le 6 avril dernier Nuward, son démonstrateur de cette technologie inspirée des réacteurs embarqués de la marine. Objectif affiché par la filière : être prêt pour la décennie 2030, au moment où le marché devrait décoller, quand des pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe devront fermer leur parc thermique pour respecter leurs engagements climatiques. L'idée est aussi de s'en servir pour produire de l'hydrogène, faire du dessalement... Ce SMR permettra également un accès plus simple au nucléaire, avec un coût d'entrée moins élevé. Les SMR se positionnent clairement comme des produits d'exportation. Et les compétiteurs sont nombreux : fin 2020, soixante-douze concepts de SMR étaient en développement dans le monde, 40 % de plus qu'en 2018. Si les USA, la Russie ou la Chine sont évidemment sur les rangs, de nouveaux entrants sur le marché nucléaire affûtent aussi leurs projets, comme l'Argentine, la Corée du Sud. Il faut dire que le marché est estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars dans le petit monde du nucléaire. Les premiers prototypes opérationnels de ces projets ne sont pas attendus avant 2030 et le passage à la phase commerciale avant 2040. Le climat n'attendra pas longtemps...

L'urgence climatique, au-delà des considérations commerciales, impose d'investir rapidement, surtout quand on prend en compte le temps de construction des nouvelles centrales. Cela permettra à la filière de s'organiser pour répondre aux enjeux de souveraineté stratégique et industrielle de notre pays. Les industriels restent de grands consommateurs d'électricité (qui représente 50 % de leur facture énergétique), cela permettrait aussi de s'assurer d'un prix bas de l'électricité, facteur d'attractivité et de compétitivité important, à l'heure où les débats sur la localisation et la relocalisation des sites industriels en France bat son plein.

Innovover

Forte de son expérience de constructeur et d'exploitant, la France doit prendre toute sa part dans le développement du nucléaire mondial et ne pas laisser le champ libre à ses concurrents industriels historiques, comme la Russie, la Chine, l'Inde, les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, la Corée du Sud... mais aussi une multitude de pays qui veulent s'assurer d'une production d'énergie diversifiée (Émirats



FO Métaux défend l'indépendance énergétique de la France.

Pour y voir plus clair dans le monde de l'énergie



Les énergies non renouvelables

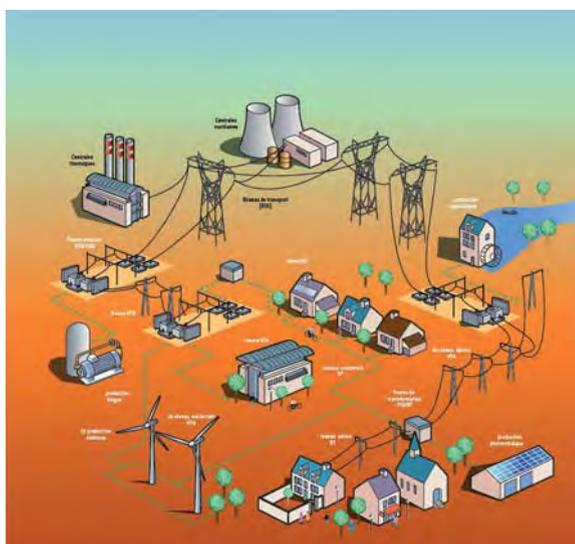
Les centrales nucléaires : les réacteurs nucléaires utilisent la fission de l'uranium pour créer de la chaleur. Cette chaleur est ensuite transformée en vapeur pour faire tourner les turbines qui produisent l'électricité. L'uranium est encore disponible en quantité importante dans le monde et ne représente que 5 % des coûts de production. Pour ce qui est du pilotage, le temps nécessaire pour une montée en puissance nominale est de l'ordre de l'heure. Bien entendu, pour des questions de sûreté, tout peut être arrêté en quelques secondes. Ces centrales génèrent des déchets qui sont retraités et stockés, et elles n'émettent aucun gaz à effets de serre.

Les centrales à énergie fossile : elles peuvent être mises en route rapidement car elles brûlent du gaz, du fuel ou du charbon. Ces trois modes de production sont facilement disponibles, facilement pilotables et peuvent fournir des volumes importants. Schématiquement, ces ressources avoisinent 75 % du coût de production pour les fournisseurs d'électricité. Ces centrales émettent beaucoup de gaz à effets de serre (GES).

Les énergies renouvelables

Les éoliennes et les panneaux solaires photovoltaïques : ce sont des moyens de production dit « intermittents » car ils ne peuvent pas être mis en route en fonction de la demande : cela dépend du niveau

d'ensoleillement et du vent. La ressource est gratuite, mais intermittente. Le coût de production est représenté par les frais de structure (construction et entretien), puis d'acheminement. Plus la surface d'implantation est importante, plus le volume peut être fort. Le rendement s'améliore progressivement (capacité de production d'une unité). Mais le pilotage est faible et l'électricité est utilisée quand elle est disponible. Ces moyens n'émettent aucun gaz à effet de serre.



Un exemple de schéma de réseau de distribution électrique.

Les centrales hydrauliques :

elles utilisent la force de l'eau des barrages. La ressource est gratuite et les barrages français sont amortis depuis longtemps. Ils sont facilement pilotables et globalement la ressource est souvent disponible. Ces centrales n'émettent aucun gaz à effets de serre.

En théorie, un producteur d'électricité devrait faire tourner ses moyens de production les moins coûteux pour garantir un coût acceptable aux utilisateurs. En toute logique, dans un pays comme le nôtre, l'hydraulique devrait tourner en production de base, suivi par le nucléaire et les énergies renouvelables puis, pour les périodes de crêtes, le pilotage devrait se faire avec du gaz ou du pétrole.

L'énergie électrique est indispensable pour le fonctionnement de nos sociétés et la demande est en constante croissance dans l'ensemble du monde.

Sa distribution est réalisée à travers des réseaux sur lesquels sont raccordés les utilisateurs (industriels et particuliers) et les moyens de production. Pour un fonctionnement optimal, la production doit répondre en permanence à la demande, sinon c'est le « black-out » ou rupture d'alimentation.

Pour répondre à cette demande, il existe différents moyens de production ayant chacun leurs avantages et leurs inconvénients.

ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE CIVILE ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatiale civile et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **collective ou individuelle**,
en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
GARANTIE DÉCÈS
SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus :

0 810 510 510 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

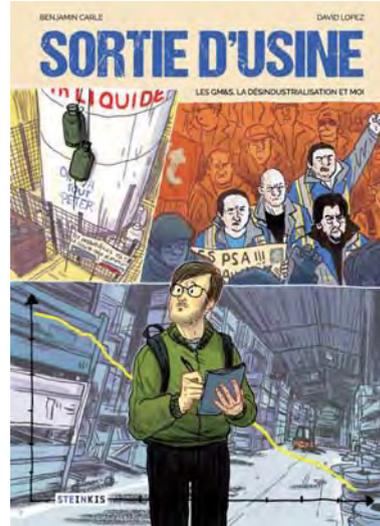
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité
de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

Le combat des GM&S en images

Les éditions Steinkis ont publié au début de l'été une BD-enquête retraçant le combat mené par les ouvriers de GM&S, un sous-traitant automobile basé à La Souterraine dans la Creuse, avec le soutien de notre Fédération en 2017. Des débuts de l'histoire en 1963 avec la création de la Socomec à la lutte désespérée pour éviter la fermeture 57 ans plus tard de ce qui fut la plus grande entreprise de la Creuse, pas un pan de l'aventure de ce sous-traitant automobile n'est oublié. Ce « Sortie d'usine », c'est aussi le récit de quatre leaders de ce combat qui se superpose au portrait d'une petite localité rurale qui n'oublie pas de mettre en contexte ce dossier où les métallos étaient allés jusqu'à menacer de faire sauter le site. L'ouvrage rappelle aussi comment l'entreprise a été mise à mort via un assèchement de la trésorerie, le gaspillage de l'argent public et le désengagement des constructeurs. Un schéma malheureusement trop familier...

Benjamin Carle (texte), David Lopez (dessin) : *Sortie d'usine. Les GM&S, la désindustrialisation et moi*, ed. Steinkis, Paris, 2021, 128 p., 18 €.



Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...

A la recherche du temps perdu



Le 22 juin, le Groupe Réseau Handicap (GRH) de notre Fédération s'est réuni pour faire le point sur les nombreux dossiers sur lesquels il s'active. Motivée et compétente, l'équipe, qui déplore le manque de temps accordé à cette thé-

matique dans notre société, s'est notamment penchée sur un élément crucial pour mener à bien ses missions dans ce domaine : le temps. Comment accomplir au mieux son activité de référent handicapé ? Sur quelles heures de délégation remplir ses missions ? Les métallos ont décidé de chercher un accord sur le handicap en y faisant reconnaître ce mandat et en lui conférant les moyens nécessaires à son exercice. Le lendemain, Géraldine Nivon a pu présenter les travaux du GRH à la Conseil consultatif d'intégration des personnes handicapées (CCIPH) de FO, qui tiendra la prochaine journée nationale Travail & Handicap le 8 décembre.

Siège auto pour... porte-avions

Commander le navire amiral de la marine française, le porte-avions Charles de Gaulle, est un travail stressant. Pour réduire cette tension, les commandants du géant des mers pourront dorénavant accomplir leur mission confortablement installés dans un siège dernier cri fourni par le constructeur français DS (Stellantis) et inspiré de sa DS9, livré au début de l'été. Le siège intègre une prestation de massage à cinq modes pour détendre les commandants de la marine française. Après une mission éreintante, ceux-ci pourront opter au choix pour un massage pattes de chat, vagues, étirements, lombaires et épaules. Les concepteurs n'ont pas oublié d'incorporer le chauffage et la ventilation au travers du cuir perforé. Bref, l'excellence automobile au service de la Marine nationale.



Nowy Styl Majencia change de tête

A l'occasion de l'assemblée générale qui rassemblait les métallos FO de Nowy Styl Majencia, fabricant de mobilier de bureau le 18 mai, le syndicat a entériné le passage de relais pour le mandat de son secrétaire. En présence de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, du secrétaire de l'UD de l'Oise Olivier Brenaget, du secrétaire de l'UL de Noyon Patrice Leron, les métallos ont remercié Danièle Deleau pour son investissement au service du syndicat et désigné Noureddine Laaribi pour lui succéder et parler au nom des salariés dans les dossiers qui attendent d'être négociés.





Être une force de proposition pour défendre l'industrie

Développer la représentativité par la syndicalisation

Defendre la convention collective

Pour la défense des salariés

LIVRET D'ADHERENT



FO
Métaux

**[Pour une rentrée bien protégée,
une seule solution : adhérer à FO!]**

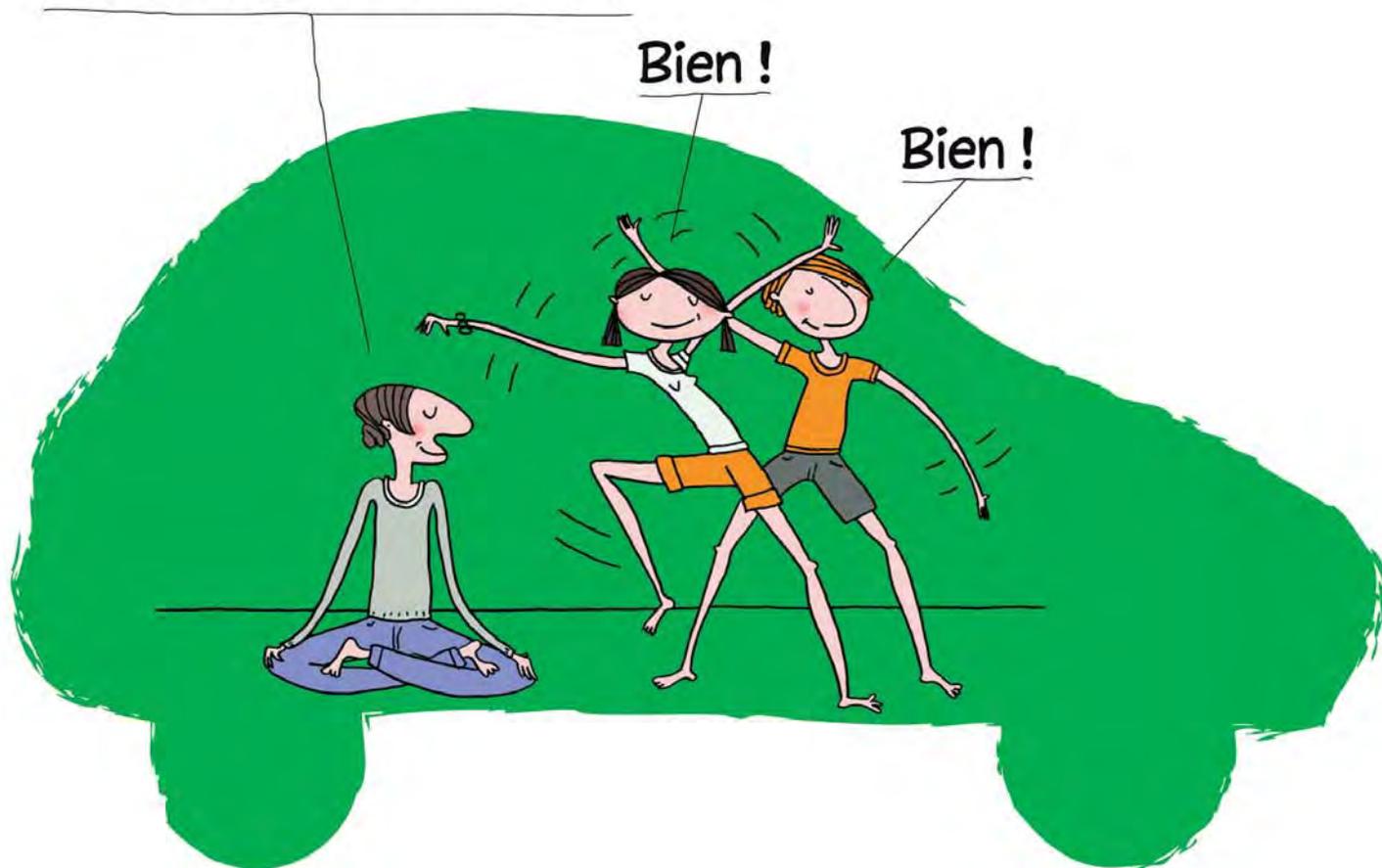
**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



MUTUELLE SANTÉ

91 % des clients satisfaits*

Une famille bien protégée,
c'est une famille en bonne santé.



IRP AUTO propose à ses clients des services pour maîtriser leurs dépenses de santé et être informés à tout moment : carte de tiers payant dématérialisée, application mobile, téléconsultation médicale, suivi des remboursements, analyse de devis... Il est le seul organisme référencé par la branche des services de l'automobile en matière de mutuelle santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet : www.irp-auto.com

* Source : étude CSA 2019 auprès des salariés et retraités.



PRÉVENTION **SANTÉ** PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

Actys Expertises

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*

Notre cabinet d'expertise-comptable est dédié exclusivement aux représentants du personnel (CSE, Organisations Syndicales...) et tourné à 100 % vers vos attentes. Chaque expertise est unique, objective et n'a pour seul objectif que de répondre à vos besoins.

Nos conseils et analyses n'ont de sens que parce qu'ils mettent notre valeur ajoutée au service de votre négociation et vous permettent d'alimenter votre politique contractuelle et de rééquilibrer le dialogue social.

Notre approche est pluridisciplinaire grâce à une équipe regroupant des financiers, économistes, juristes, experts en négociation sociale et auditeurs industriels.

ACTYS-EXPERTISES est basé en région parisienne et nous intervenons partout en France.



01 46 70 60 17



info@actys.expert

Fenwick : la coordination se renforce

Réunis pour la première fois dans les locaux de la Fédération en séminaire de coordination les 29 et 30 juin, les métallos FO de Fenwick ont profité de l'occasion pour faire le point sur leurs objectifs pour l'année à venir. Autour des secrétaires fédéraux **Géraldine Nivon, Bruno Reynes et Gérard Ciannarella**, ils ont également fait le point sur les moyens à mobiliser pour les atteindre.

Malgré la crise, Fenwick, leader du chariot élévateur, se porte plutôt bien, et grâce aux dispositifs obtenus par notre organisation durant la phase aiguë de la pandémie, les métallos FO ont pu y négocier de bons accords sur le chômage partiel ou les congés, qui ont permis d'amortir le choc. Le séminaire de coordination a également permis de dresser un tableau précis de la force de notre organisation au sein du groupe, que ce soit en termes de mandats ou d'adhérents. Les équipes ont aussi pu découvrir plus en détails la plateforme de communication FO Fenwick mise au point par le délégué syndical Patrick Allebe, et sur laquelle leurs échanges vont s'appuyer plus fortement dans les mois à venir. Et dans la perspective des prochaines élections professionnelles, pour laquelle ils travaillent à leur stratégie, l'outil sera des plus utiles. Parmi les défis identifiés : la conquête du 3^{ème} collège. Le secrétaire fédéral Bruno Reynes, en charge du dossier, est d'ailleurs intervenu pendant le séminaire et va leur apporter analyses et préconisations pour affiner la tactique qui devra les aider à établir une tête de pont au siège social, et à partir de laquelle ils pourront déployer leurs efforts vers les cadres de l'entreprise.



Outre le groupe cadres, plus largement, Géraldine Nivon leur a présenté les autres « outils » mis en place par notre Fédération, comme le groupe de travail automobile (GTA) ou le groupe réseau handicap (GRH), tout en insistant sur le renforcement de la coordination entre les équipes FO Fenwick. Elle est également revenue sur les négociations autour de l'EDC, et notamment le thème 9 (dialogue social). Gérard Ciannarella a rejoint la réunion par visioconférence pour un point sur le fonctionnement des sections et des syndicats, la nécessité de rattacher chaque implantation à son département, mais aussi l'apport incontournable de la formation fédérale pour un militantisme efficace. Serge Ramos a complété ce volet formation par une présentation des prestations de l'APSAC. « Les métallos FO de Fenwick ont à présent toutes les cartes en main pour personnaliser leur dispositif en s'appuyant sur tout ce que peut offrir notre Fédération, résume Géraldine Nivon. Qu'il s'agisse du développement syndical ou de la défense des salariés et de l'industrie, ils seront bien armés. »

Alpes-Maritimes : USM et Métaux de Nice se retrouvent

Le 18 juin, c'est à l'appel de leur USM, pour son congrès, et de leur syndicat des Métaux de Nice, pour son assemblée générale, qu'ont répondu les métallos FO. Autour de leur secrétaire Philippe Ciccione, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD06 Franck Hausner, ils ont fait le point sur le rôle et les actions de leurs structures, ainsi que sur leurs perspectives de développement.

Si l'année 2020 a d'abord été celle de l'accueil du très réussi congrès fédéral en octobre pour les métallos des Alpes-Maritimes, et plus particulièrement de Nice, la période a également été marquée par les conséquences de la crise sanitaire. Comme l'a expliqué Philippe Ciccione, le département a été relativement épargné, en partie grâce aux secteurs des services de l'automobile et de l'électronique, qui ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu, même si la pénurie de semi-composants a depuis changé la donne et touche des implantations telles que Synergie CAD, Vishay, Legrand, Schneider ou Thalès. Il a brossé un tableau contrasté du dialogue social, en tension chez Mercedes by my car, Hopcarou Martel Event, assez efficace chez Vishay ou Prokodis. Tous ont en commun d'avoir les prochaines élections en ligne de mire et sont déterminés à progresser et à créer de nouvelles implantations.

Gérard Ciannarella est intervenu pour un point sur les négociations autour du dispositif conventionnel de la métallurgie, plus particulièrement sur la prime d'ancienneté à laquelle sont attachés les métallos et que FO est parvenu à préserver. Revenant sur le rôle des syndicats de localité par rapport aux sections syndicales, il a poursuivi par un rappel du rôle des USM et de leurs missions. Soulignant qu'un militant efficace est un militant bien formé, il a exhorté les participants à suivre le cursus de formation fédérale (une session « animer son syndicat » se déroulera à Nice en octobre prochain) et a salué l'arrivée de Philippe Cic-

cione dans l'équipe de formateurs. Il a aussi insisté sur la qualité des formations de l'APSAC, notamment sur la



santé-sécurité pour les membres des CSE. La réunion s'est achevée par un hommage à Jean-Georges Couvri, ancien secrétaire des Métaux de Nice, qui nous a quittés peu avant le congrès fédéral d'octobre 2020.

Les nouveaux bureaux

Les nouveaux bureaux élus sont composés de **(USM)** : Philippe Ciccione (secrétaire), Benoît Lepeix (secrétaire adjoint), Nathalie Cerri (trésorière), Yves Figueras (trésorier adjoint), Catherine Massines (archiviste), Nathalie Mattio (membre) ; **Métaux de Nice** : Philippe Ciccione (secrétaire), Nathalie Mattio (secrétaire adjointe), Nathalie Cerri (trésorière), Monique Schiazza (trésorière adjointe) et Frédéric Parnet (archiviste).

Alstom : une situation contrastée

Reichshoffen, Ornans, Le Creusot, Aytré, Petit-Quevilly, Saint-Ouen, Belfort, Petite Forêt, Villeurbanne : presque tous les sites Alstom avaient répondu à l'appel et une trentaine de métallos FO les représentaient lors de la coordination des 23 et 24 juin. Leurs prises de parole successives ont brossé un tableau assez disparate, tant sur le plan industriel que social. La question des synergies avec Bombardier et la crainte de mise en concurrence avec certains de ces sites inquiète, notamment à Belfort ou au Creusot. A Valenciennes - Petite-Forêt, les projets avec le Canadien récemment racheté ne manquent pas, au point que la coordination des différentes productions en vient à poser des problèmes d'approvisionnement et de stockage. Du côté d'Ornans ou de Petit-Quevilly, ce sont plutôt les nombreux projets internationaux et la concurrence avec des sites chinois ou espagnols sur des activités cœur de métier qui retiennent l'attention. Globalement, c'est aux salariés de faire tous les efforts et ils sont loin d'en être récompensés, en particulier au plan salarial. Sur certains sites, comme Villeurbanne, Le Creusot ou Saint-Ouen, les cas de burn-out sont légion et les réponses de la direction ne sont pas à la hauteur. Malgré une activité qui s'établit à un bon niveau, beaucoup redoutent que les contrats records signés ces derniers temps par Alstom ne profitent pas forcément aux salariés français, pourtant détenteurs des savoir-faire historique du groupe. La question des effectifs est d'ailleurs significative à cet égard, et un site comme celui d'Aytré s'inquiète légitimement de voir que si les effectifs augmentent, dans le détail le premier collègue fond tandis que les cadres croissent fortement, traduisant une tendance préoccupante sur la place de la production dans l'Hexagone. La chasse aux coûts qui va de pair avec la course au productivisme s'inscrit dans la même logique. Derrière, c'est aussi un dialogue social souvent à la peine qui complique l'action des métallos FO sur les différents sites. Néanmoins, ils poursuivent avec constance et persévérance les négociations et parviennent à signer des accords et à défendre les droits des salariés.

Plus largement, Vincent Jozwiak a expliqué que le groupe évoluait pour le moment dans un contexte dominé par le rachat des activités de Bombardier Transportation. La question des synergies se caractérise par un important déficit d'informations auquel FO demande qu'il soit remédié, et la pression sur les projets,

en particulier les coûts, commence à devenir problématique pour tous les salariés. « Externalisations, chrono-analyses, burnouts, RPS, flex office... Que peut-on faire ? se demande Vincent Jozwiak. Comment faire comprendre aux responsables politiques qu'on est à contre-courant de ce qui se fait dans d'autres pays ? » Ce qui n'empêche pas FO de continuer de négocier et de signer des accords, comme par exemple l'accord de méthode concernant l'intégration d'NTL dans Alstom transport SA, ou encore l'accord sur les travailleurs handicapés. Les métallos ont également évoqué la négociation sur le travail à distance (TAD), qui s'est achevée par un accord au niveau du groupe, et que beaucoup observent en y voyant un risque d'accroissement de la délocalisation.

Synergies

Vincent Bonnier s'est exprimé sur la nécessité de se former et de se coordonner toujours plus fortement pour une action efficace, encourageant les métallos à solliciter leur syndicat des Métaux aussi souvent que nécessaire. Eric Keller est intervenu pour passer en revue les nombreux dossiers nationaux qui occupent notre organisation. Se félicitant du rejet de la réforme de l'assurance chômage par le Conseil d'Etat, il n'a pas caché que les ambitions du gouvernement dans le dossier des retraites seraient probablement au centre des prochains combats syndicaux. Après un point sur les récents chiffres de la représentativité, il a expliqué en détails les positions, revendications et victoires obtenues par FO Métaux dans la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie. Le sujet a donné lieu à de riches échanges avec les participants, notamment sur le thème des rémunérations, dans lequel notre organisation peut s'enorgueillir d'avoir su préserver la prime d'ancienneté chère aux métallos.



Les métallos FO d'Alstom, le géant du ferroviaire, se sont retrouvés en coordination à Lyon les 23 et 24 juin autour de leur coordinateur Vincent Jozwiak, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire du syndicat des Métaux de Lyon Vincent Bonnier. Outre un point sur la situation des différents sites, ils se sont livrés à une analyse de la situation du groupe et, plus largement, du secteur ferroviaire.



Alstom engrange des contrats impressionnants.

Un nouveau chapitre pour l'USM de la Somme

C'est le 25 mai que les métallos FO de la Somme se sont retrouvés pour le congrès de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Jacques Leleu (également secrétaire de l'UD80), qui passait ce jour-là la main à William Flory. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez étaient également présents.

Après de longues années passés à défendre les intérêts des salariés dans la Somme – et leur pouvoir d'achat, la valeur du point dans le Vimeu étant de longue date la meilleure de France et flirtant avec les 6 euros –, Jean-Jacques Leleu, le secrétaire de l'USM du département, a tiré sa révérence et, avec l'approbation des militants, a transmis son mandat à William Flory, lors du congrès de l'USM, le 25 mai dernier. Le rendez-vous a permis de faire le point sur la situation du département, alors que le déconfinement et, espérons-le, la fin de la crise sanitaire pouvaient être entrevus.

Le tour de table des participants a montré que si l'industrie n'avait pas été épargnée par la pandémie et ses conséquences, la présence et l'intervention de FO, que ce soit dans les entreprises ou au niveau national avec la Fédération, a permis d'éviter le pire, contribuant à préserver l'emploi et les sites. Côté développement, l'USM a poursuivi avec succès son travail, qui a notamment abouti au retour chez Valeo, où FO n'était plus présente.



Revenant sur le rôle central des USM dans le développement syndical et la croissance de notre organisation, Valentin Rodriguez a également souligné leur vocation de relais d'information, en particulier dans le cadre du futur dispositif conventionnel de la métallurgie, dont la prise en main va demander formation et information pour les métallos sur le terrain. Frédéric Homez, après avoir rappelé les nombreuses actions de la Fédération durant la pandémie, a enrichi le propos en détaillant plus avant les positions de notre organisation dans le dossier de l'EDC, et notamment les avancées obtenues par FO Métaux dans le domaine des rémunérations.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de William Flory (secrétaire), Thierry Baticle (secrétaire adjoint), Maxime Delporte (trésorier), Sylvain Lardoux (trésorier adjoint) et Gino Croisy (archiviste).



Freudenberg : des liens plus forts

Les 6 et 7 juillet ont été l'occasion pour les métallos FO de la Haute-Marne, et plus particulièrement de l'entreprise Freudenberg, de faire un point de situation en compagnie de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, venue à leur rencontre.

Pandémie oblige, les syndicats qui ont été empêchés de tenir leur assemblée générale annuelle ne manquent pas, et les recenser pour ensuite les aider à rattraper le temps perdu faisait partie des objectifs du déplacement de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon en Haute Marne début juillet, accompagnée du secrétaire de l'USM de Haute-Marne William Olivo et du secrétaire de l'UD52 Philippe Cousin. Les échanges sur le développement syndical étaient également au menu, la plupart des implantations se préparant pour les prochaines élections professionnelles.

A Langres, la visite a aussi permis de rencontrer la direction opérationnelle de Freudenberg et l'équipe FO, avec laquelle la discussion s'est poursuivie dans les locaux de l'UL. Un an après la fusion des deux sites jusqu'alors voisins et une assemblée générale qui s'était tenue en visioconférence, la rencontre a renforcé les liens entre les équipes, clarifié les rôles et missions de chacun et approfondi leur coordination, avec en ligne de mire les élections fin 2022. De l'avis général, le développement chez les

cadres sera l'une des clés du scrutin.

Géraldine Nivon a conclu la réunion par

un point sur l'EDC, et plus particulièrement les classifications, qui ont suscité de nombreuses questions. Inquiets de voir l'harmonisation de leurs grilles se faire potentiellement par le bas, les métallos FO se sont d'ailleurs montrés très intéressés par le modèle de simulation mis au point par FO Métaux, et que l'équipe fédérale présente régulièrement dans les territoires depuis plusieurs mois.



ArcelorMittal : St-Chély-d'Apcher se relance...



Dans la sidérurgie, les sites affichant une bonne santé ne sont pas les plus nombreux et c'est pour les métallos FO d'ArcelorMittal St-Chély-d'Apcher une vraie satis-

faction que de compter parmi eux. Spécialisée dans les aciers électriques haut de gamme, l'usine est censée agrandir de 500 m² ses bâtiments, transformer et améliorer ses lignes de décapage et de laminage à froid, le tout pour un investissement de 13 millions d'euros. Objectif : se positionner sur le marché en plein essor de la production d'aciers électriques pour les moteurs hybrides et électriques du secteur automobile. Ce créneau représente seulement 15 % du chiffre d'affaires de 94 millions d'euros à ce jour, mais il pourrait monter à 60 voire 80 % dans les prochaines années. Seul point noir : il reste à désenclaver le site mais la réactivation de la ligne ferroviaire hors d'usage à proximité n'est pas encore à l'ordre du jour.

Au plan syndical, l'équipe, qui a porté à sa tête Christophe Poirié, entend maintenir sa position aux prochaines échéances électorales, voire progresser. Pour cela, outre la confection de listes complètes, le syndicat a donc planché en compagnie de Sylvain Ibanez, le RSN FO chez ArcelorMittal, actuellement en pleine tournée des différents sites du groupe, sur un ambitieux plan de développement dont les effets, à n'en pas douter, devrait rapidement se faire sentir.

Les 25 et 26 mai, les métallos FO du site ArcelorMittal de St-Chély-d'Apcher (Lozère) se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat. Autour du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du RSN Sylvain Ibanez, du DSC ArcelorMittal AMMED David Thourey et du nouveau secrétaire du syndicat Christophe Poirié, ils ont examiné la situation du site et leurs objectifs de développement syndical.

...et Florange déploie ses ambitions

Quelques jours plus tard, le 4 juin, c'est le syndicat FO d'ArcelorMittal Florange, en Moselle, qui tenait son assemblée générale. Sous la houlette de leur secrétaire Norbert Cima, toujours en compagnie de Paul Ribeiro et Sylvain Ibanez, et avec la participation du secrétaire de l'UD57 Alexandre Tott, les échanges ont permis un point complet sur la situation du site et des métallos FO.

Si notre organisation a su accompagner la fermeture de la cokerie en plein confinement et que le site dispose d'une nouvelle ligne avec la mise en production de Galsa 2, investissement de près de 100 millions d'euros, qui pérennise le laminage de tôles à forte valeur ajoutée pour l'automobile, les salariés n'en restent pas moins méfiants. Le site ne produit plus d'acier, mais transforme celui qui vient de l'usine de Dunkerque, et à force d'affronter les restructurations et les projets qui ne se concrétisent pas, la défiance est presque aussi élevée que les cours de l'acier et les carnets de commande.

Néanmoins, à chaque instant et dans chaque négociation, FO a tenu son rang, refusant la politique de la chaise vide, et a ob-

tenu des résultats, notamment un bon accord d'intéressement, et continue de

se battre en participant activement à la négociation de l'accord post-CAP2020. Reste à traduire ces avancées dans les urnes. Avec Sylvain Ibanez, l'équipe a donc évoqué les perspectives et stratégies de développement à instaurer, ainsi que les moyens de mobiliser les salariés abstentionnistes avec du concret, sans oublier l'impérieuse nécessité de présenter des candidats dans tous les secteurs du site. « Il faut revenir au contact et au terrain, a résumé Paul Ribeiro, valoriser nos compétences et notre capacité à négocier et à s'investir pour les salariés. C'est en pesant plus que nous les défendrons mieux. »



Congrès IndustriALL Europe : pour l'industrie et l'emploi

Restrictions sanitaires obligent, le troisième congrès d'IndustriALL European Trade Union s'est tenu intégralement en ligne les 1^{er} et 2 juin. Près de 350 délégués issus de ses 180 organisations membres y ont participé. Parmi eux, le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, épaulé par Stéphane Martegoute et Anne-Marie Chopinet, y représentait FO Métaux, pilier et membre fondateur de l'organisation.



Après deux reports pour cause de pandémie, c'est finalement en ce début juin qu'IndustriALL European Trade Union a organisé son congrès, initialement prévu en mai 2020. Et c'est derrière un écran d'ordinateur que les délégués de tous les pays y ont participé. La distance n'a pas empêché la tenue de débats de haute volée, qui ont également permis de souligner qu'IndustriALL n'avait pas freiné son activité pendant la crise sanitaire, bien au contraire. Entre la protection des salariés via les protocoles sanitaires, les aides au maintien de l'emploi, les prises de position et le travail des groupes sectoriels, l'organisation a été présente sur tous les fronts. Elle n'en a pas oublié pour autant de préparer l'avenir, qui était au centre des échanges lors de ce congrès.

IndustriALL a adopté un plan stratégique pour les années à venir, dont les principaux axes et mots d'ordre tracent une ligne claire pour les futures actions. L'impact de la pandémie accélère les changements structurels déjà engagés dans de nombreux secteurs industriels, que ce soit en raison des mesures climatiques nécessaires ou de la numérisation, et il est nécessaire d'anticiper et

d'accompagner ces évolutions afin qu'elles ne se fassent pas au détriment des salariés. Outre la priorité donnée à l'emploi et aux questions relatives à la transition écologique, l'organisation n'oublie pas la défense de la négociation collective et la promotion de l'égalité comme vecteurs majeurs de progrès social, politique et industriel. Si une véritable réponse européenne ambitieuse et ciblée est incontournable, elle ne pourra être efficace qu'avec l'implication active des partenaires sociaux, ont prévenu les congressistes. « Pour créer davantage d'opportunités pour les travailleurs, nous avons besoin de syndicats forts », a rappelé Michael Vassiliadis, qui a été reconduit à la présidence d'IndustriALL Europe. Pour l'aider dans ses missions, il pourra également compter sur Luc Triangle, réélu secrétaire général, Isabelle Barthès et Judith Kirton-Darling, les nouvelles secrétaires générales adjointes, et les métallos FO, en plein accord avec les lignes directrices de ce nouveau mandat de défense de l'industrie et de l'emploi.



PSA Charleville-Mézières affiche sa bonne santé

Les métallos FO du site PSA de Charleville-Mézières (Ardennes) se sont retrouvés le 1^{er} juin pour l'assemblée générale de leur syndicat. Rassemblés autour de leur secrétaire Mickaël Dessons, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, du DSC FO PSA Olivier Lefebvre et du secrétaire de l'UD08 Jean-Pierre Glacé, ils ont évoqué la situation du site et l'actualité nationale. Si le secteur des fonderies, âprement défendu par notre organisation, est actuellement en zone rouge, certaines parviennent tout de même à tirer leur épingle du jeu. C'est le cas de celle de PSA, à Charleville-Mézières. Si la transition vers le véhicule électrique occupe tous les esprits, le processus n'est pas encore entamé dans les Ardennes, mais cela n'empêche pas le site d'afficher sa bonne santé, et même de prévoir des embauches en CDI dans les mois à venir. Le dialogue social y est actif – les métallos FO n'y sont pas étrangers – et a pour le moment permis d'éviter les trous d'air.

Néanmoins, il ne faut jamais cesser de le renforcer. Le DSC Olivier Lefebvre en a fait le point central de son intervention, dans laquelle il a plaidé pour des échanges accrus, au niveau groupe, sur les questions de stratégie concernant la transition énergétique et ses impacts sur les sites et l'emploi. La réussite de cette transition, FO Métaux s'y emploie à haut niveau, comme l'a rappelé Valentin Rodriguez, qui est revenu sur le récent Comité Stratégique de Filière (CSF) au sein duquel notre organisation a martelé la nécessité de mieux prendre en compte les besoins de formation des salariés. Notre Fédération a d'ailleurs obtenu la création

d'un observatoire paritaire de la filière automobile qui permettra de surveiller ce dossier de plus près. Enfin, Frédéric Homez, après avoir félicité les métallos pour le bon travail de développement qui a fait progresser notre organisation sur le site, a fait un point sur l'actualité nationale, notamment l'action de FO au sein du Conseil National de l'Industrie, les élections syndicales dans les TPE et les négociations sur l'évolution du dispositif conventionnel de la métallurgie.



Le « Pass sanitaire » tombe le masque

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire a été adoptée le 25 juillet 2021. Après la décision du Conseil constitutionnel du 5 août 2021, elle a été publiée au JO du 6 août 2021 et s'applique dès le 7 août 2021, sous réserve de certaines mesures différées dans le temps.

Qu'est-ce qu'un « Pass sanitaire » ?

Le pass sanitaire (orthographié « passe » sanitaire dans la loi) a été initialement instauré par la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Cette loi avait prévu sa mise en place pour la période du 2 juin au 30 septembre 2021, délai qui est porté au 15 novembre 2021 par la nouvelle loi.

Le pass sanitaire consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- Le résultat d'un examen de dépistage virologique ne concluant pas à une contamination par la Covid 19 ;
- Un justificatif de statut vaccinal concernant la Covid 19 ;
- Un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la Covid 19.

La loi prévoit aussi la possibilité de présenter un document spécifique en cas de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination.

Toutes les personnes vaccinées peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le site Internet de l'Assurance Maladie.

Le certificat de vaccination peut être scanné grâce à un QR Code, pour l'importer et le stocker sur le smartphone, grâce à TousAntiCovid (mon Carnet).

La présentation du pass sanitaire peut se faire sous format papier ou numérique.

Quels sont les salariés concernés par le pass sanitaire ?

À compter du 30 août 2021, les salariés des entreprises de transport et des établissements recevant du public devront détenir un pass sanitaire.

En effet, la présentation du pass sanitaire peut être imposée aux personnes souhai-

tant se déplacer à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou d'une collectivité d'Outre-mer, ainsi qu'aux salariés intervenant dans les services de transport concernés.

Par ailleurs, le gouvernement est autorisé par décret à imposer le pass sanitaire au public et aux personnes (dont les salariés) intervenant dans certains lieux, établissements, services ou événements où sont exercées les activités suivantes :

- activités de loisirs ;
- activités de restauration commerciale ou de débit de boissons, à l'exception de la restauration collective, de la vente à emporter de plats préparés et de la restauration professionnelle routière et ferroviaire ;
- foires, séminaires et salons professionnels ;
- sauf en cas d'urgence, services et établissements de santé, sociaux et médico sociaux, pour les seules personnes accompagnant ou rendant visite aux personnes accueillies dans ces services et établissements ainsi que pour celles qui y sont accueillies pour des soins programmés ;
- déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux au sein de l'un des territoires mentionnés ci-dessus, sauf en cas d'urgence faisant obstacle à l'obtention du justificatif requis ;
- sur décision motivée du représentant de l'État dans le département, lorsque leurs caractéristiques et la gravité des risques de contamination le justifient, les grands magasins et centres commerciaux, au delà d'un seuil défini par décret et dans des conditions garantissant l'accès des personnes aux biens et services de première nécessité ainsi, le cas échéant,

qu'aux moyens de transport.

Quelles conséquences en l'absence de pass sanitaire ?

Lorsqu'un salarié en CDI ou en CDD ne présente pas son pass sanitaire et s'il ne choisit pas d'utiliser, avec l'accord de son employeur, des jours de repos conventionnels ou des jours de congés payés, ce dernier lui notifie, par tout moyen, le jour même, la suspension de son contrat de travail.

Cette suspension, qui s'accompagne de l'interruption du versement de la rémunération, prend fin dès que le salarié produit les justificatifs requis.

Lorsque la situation se prolonge au-delà d'une durée équivalente à trois jours travaillés, l'employeur convoque le salarié à un entretien afin d'examiner avec lui les moyens de régulariser sa situation, notamment les possibilités d'affectation, le cas échéant temporaire, au sein de l'entreprise sur un autre poste non soumis à cette obligation.

Le projet de loi prévoyait que l'employeur pouvait procéder à la rupture du CDD ou du contrat de mission pour défaut de présentation du pass sanitaire.

Toutefois, le Conseil constitutionnel a censuré ces dispositions du texte.



Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 609

6	1	2	4	9	7	8	3	5
8	9	7	5	3	6	1	2	4
4	5	3	2	8	1	7	6	9
3	7	5	1	2	4	9	8	6
2	8	1	6	5	9	3	4	7
9	6	4	8	7	3	2	5	1
1	3	6	9	4	2	5	7	8
7	4	8	3	1	5	6	9	2
5	2	9	7	6	8	4	1	3

Sudoku

	9	2	7	5				
	4	5	2			9	1	
		8						
				2		1	7	6
			6		4			
6	1	3		8				
						6		
	7	1			6	5	2	
				7	5	8	9	

Le mot du mois : Passe (ou Pass ?)



La France manquant un peu de polémiques à propos des mesures anti-Covid, il est urgent d'en lancer une : faut-il écrire « Pass sanitaire », comme le

fait Matignon (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>) ou « Passe » avec un e, comme sur le site non moins officiel <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14896> ? Comment ! Le gouvernement nous contraint à le montrer partout et ne sait même pas l'orthographe, un comble...

On aura de toute façon deviné qu'il emprunte son nom au passeport, lequel désigne dès 1420 le document permettant aux marchandises de *passer* les ports, et de nos jours de franchir les frontières. Intéressons-nous donc *en passant* à la riche descendance de ce verbe à peu près synonyme de circuler. À part le *passé*, abréviation du *passé-partout* (qui seul justifierait la suppression du e, et encore, au prix d'un coupable anglicisme), tous les autres substantifs sont féminins.

Ainsi lorsque dans un sport d'équipe les joueurs *se font des passes*, mais c'est aussi le cas du mot de *passé*, qui donne tant d'angoisse aux étourdis devant l'ordinateur, ou encore de certaines figures de danse (d'où, après un détour par l'Espagne qui l'a rendu masculin, le *paso doble*), voire du mouvement d'escrime par lequel on se porte vers l'adversaire - qui a donné la fameuse *passé d'armes*. Malgré la piètre météo de cet été, on attendra encore avant d'évoquer, au rayon des noms composés, le *passé-montagne*.

Ceci pour l'action de passer, mais le mot désigne aussi l'endroit par où l'on passe, en premier lieu un *passage* étroit ouvert à la navigation : la *passé*, bien connue des marins. Lorsqu'elle est qualifiée, on a souvent lieu de s'en plaindre car c'est hélas qu'on traverse une *mauvaise passé*. Mais quand on en sera sorti on se dira, sans quitter notre sujet, qu'heureusement tout ça c'est du *passé*.

On aurait pu mentionner aussi certaines maisons ou hôpitaux peu recommandables, mais cela ne conviendrait guère à un magazine de bonne tenue. Ne faut-il pas plutôt l'escamoter par un tour de *passé-passé* ? Bref, *passons*...

Mots croisés n° 610

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 609

S	A	U	T	E	M	O	U	T	O	N
T	R	A	N	S	I	T	O	I	R	E
A	M	E	T	R	I	C	C	P		
R	O	S	S	I	T	U	H	T		
L	I	I	V	R	E	L	E	U		
E	R	O	D	A	S	E	S	N		
T	I	M	N	O	R	O	T	I		
T	E	I	N	T	U	R	I	E		
E	S	T	H	E	T	I	C	I	E	N

Horizontalement

A. Fermais ses portes en musique. B. Ne qualifie pas le professionnel. C. Fait jouer une poupée à la maison. Pratique ravissante. D. Louange désuète. Donna le jour. E. Joins les deux bouts. Change des pièces en argent. F. Plus que pénible. Court devant l'église. G. Charentaise à part. Métal. Agit par distraction. H. Abattue. I. Toiles pour pinceaux.

Verticalement

1. Gauloise sans filtre. 2. Comme des pièces qu'on ne fait plus jouer. 3. Le tombeur de Farouk. En prime. 4. Libère les fidèles. Fort à Ciboure. 5. Le second âge du fer. Crème de citron. 6. Obtenu. Sur la porte ou la portée. Arrive en tête. 7. En noir. Patron manchot. Se corrige par le fer. 8. Nous laisse dans la brume ou fait briller. Avant nous. 9. Prophète. Un peu d'oseille. 10. Si elle n'est pas gauche, ça appelle un retour. 11. Marquées par le décalage horaire.



VIVEZ LE HANDICAP AUTREMENT, avec des dispositifs sur mesure

Le handicap vous concerne, vous ou l'un de vos proches ? Vous souhaitez améliorer votre qualité de vie ou accéder à des loisirs ?

Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, des solutions concrètes et personnalisées vous sont proposées.

Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet malakoffhumanis.com



PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES